

Liberte Politique

/

Laurence Garnier "une action avec pragmatisme et bon sens pour défendre les intérêts des Nantais et des Français"

Article rédigé par *Antoine Besson*, le 31 mai 2012

Laurence Garnier, candidate dans la 2eme circonscription de Loire Atlantique, répond aux questions de libertepolitique.com sur ses engagements et ses valeurs.

Votre candidature :

Pourquoi vous présentez-vous ?

Pour défendre mes valeurs et mes convictions à Nantes.

Dans quelle circonscription ?

2^{ème} circonscription de Loire-Atlantique.

Pour quel parti ?

UMP

Qu'est-ce qui vous motive personnellement ?

La défense de valeurs fortes et de projets locaux qui structureront la circonscription.

En quoi votre candidature a-t-elle un sens dans le contexte politique actuel ?

Les annonces de François Hollande en termes de réformes sociétales et de dépenses publiques m'inquiètent particulièrement.

Comment envisagez-vous votre action si vous êtes élue ?

Comme une action avec pragmatisme et bon sens pour défendre les intérêts des Nantais et des Français.

Si vous n'êtes pas élue, comment envisagez-vous la suite de votre engagement politique ?

En poursuivant mon mandat d'élue locale à la mairie de Nantes et travail sur le long terme.

Votre programme :

Dans le contexte de crise que nous traversons, comment imaginez-vous les mesures économiques à prendre pour remettre l'économie au service de l'Homme ? En particulier la finance ?

Taxe sur les transactions financières. Remettre les salariés au cœur de leur entreprise en développant les systèmes de participation, l'intéressement et l'actionnariat salarié.

François Hollande a proposé un programme qui annonce de nombreuses réformes de société directement liées au respect de la vie. Quelles sont vos positions sur l'euthanasie et la recherche sur les cellules souches embryonnaires ? L'avortement ?

Je suis opposée à ces réformes qui vont à l'encontre du respect de la vie humaine. Je suis favorable au respect de la vie humaine, de la conception à la mort naturelle.

Le Président entend également réformer le mariage civil pour l'ouvrir aux personnes de même sexe. Le ministre de la famille a déjà pris des engagements allant en ce sens. Cela ouvrirait bien évidemment la porte à l'adoption d'enfants par des couples homosexuels. Comment vous situez-vous par rapport à ces débats ?

La famille est la cellule de base de la société. Un enfant a besoin pour se construire d'un père et d'une mère. Ces projets de réforme risquent de déstructurer profondément notre société qui a plus que jamais besoin de repères forts. Je suis donc opposée à l'ensemble de ces projets.

L'Education nationale est en échec depuis de nombreuses années. En partie parce que cette institution est le siège d'une idéologie permissive, égalitariste et dépassée ; mais aussi parce qu'elle privilégie le « pédagogisme » sur la transmission des savoirs. Quelle est votre analyse et comment redresser la barre ?

Il est indispensable que l'Education nationale se recentre sur l'acquisition, pour chaque enfant, des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter) que trop peu d'élèves maîtrisent à leur entrée au collège.

La gestion de l'Education nationale est actuellement très centralisée, ce qui peut-être un frein à l'attention aux enfants sur le terrain. Qu'en pensez-vous ?

Il est intéressant de donner davantage d'autonomie aux chefs d'établissements primaires et secondaires afin de leur permettre :

1. de s'adapter plus facilement aux priorités locales
2. de développer des projets qui renforceront la communauté éducative de l'établissement et donc la prise en charge des élèves dans le cadre d'un projet d'établissement.

La France est en situation de crise et fait face à un impératif de mise en adéquation de ses dépenses publiques (55% du PIB) avec ses ressources publiques (45% du PIB). Pourtant, elle a l'une des administrations étatiques les plus lourdes d'Europe et ses missions, effectifs et structures, n'ont pas évolué malgré la décentralisation et le changement du monde environnant. Les Français la ressentent aujourd'hui comme de moins en moins efficace et de plus en plus contraignante. Comment, selon vous, serait possible la recherche d'un nouvel équilibre qui ne se traduise pas tout simplement par un surcroît d'effectifs et un surcroît d'impôts, mais un allègement et une plus grande efficacité ?

La poursuite du non-remplacement d'un fonctionnaire sur 2 partant à la retraite est une priorité pour notre pays.

Permettre à l'Etat de se concentrer davantage sur le suivi et le contrôle de l'efficacité des missions de service public, plutôt que sur leur mise en œuvre directe, pourrait permettre dans un certain nombre de domaines d'alléger les effectifs tout en gagnant en efficacité.

La famille est cellule de base de la société. Sa définition légale est cependant de plus en plus floue. Comment dans ce contexte définiriez-vous la politique familiale ?

La politique familiale vise à promouvoir la famille et à aider toutes les familles. Elle n'est pas à confondre avec les politiques sociales qui visent à soutenir les personnes en difficulté.

Que préconisez-vous comme mesures pour protéger les familles en France, les encourager dans leur œuvre d'éducation et de préparation de l'avenir, leur rendre justice ?

Il est fondamental de soutenir les familles dans leur rôle d'éducation, en développant l'aide à la parentalité (maisons pour les familles par exemple). Il faut également agir avec fermeté en cas de manquements manifestes et répétés de l'autorité parentale (comme cela a été fait avec la suppression des allocations familiales en cas d'absentéisme scolaire de l'enfant).

Comment, selon vous, devrait se concrétiser la priorité aux plus pauvres (en matière de retraites, logements et santé par exemple) ?

Il faut prioriser l'accès à un logement HLM par rapport aux ressources du ménage, et y faire entrer les ménages les plus pauvres, en permettant à ceux qui sont au seuil maximal (voire au-dessus pour 11% des ménages) d'accéder à d'autres formes de logement (accession sociale à la propriété). L'amélioration des petites retraites doit permettre à chacun de vivre décemment. Le minimum vieillesse a été augmenté de 25% sous le précédent mandat. Cette politique au service des plus pauvres devra être poursuivie.

Les libertés religieuses et de conscience sont des piliers de notre République. Ces deux principes s'incarnent souvent dans une bonne pratique de la laïcité sur le plan politique. Pourtant ce terme est ambigu et au cœur de bien des débats. Comment définiriez-vous la laïcité et comment s'applique-t-elle en politique ?

Notre société mondialisée est par essence constituée de personnes aux sensibilités différentes, aux croyances différentes. Le respect de toutes ces croyances et la liberté pour chacun de les vivre pleinement est un des fondements de la laïcité. Au travers de ce concept de laïcité, il s'agit en réalité de garantir le « bien vivre ensemble », ce qui ne doit pas empêcher chacun, avec ses croyances, de contribuer à enrichir le débat public.